



Contacts

Ville de Marseille :

Bureaux municipaux de proximité

de 8h30 à 11h30 et de 12h45 à 16h30

Liste disponible sur :

marseille.fr/mairie/service-de-proximite/les-bureaux-municipaux-de-proximite

Service chargé des inscriptions à la restauration scolaire

40 rue Fauchier 13002 Marseille

restauration-scolaire@marseille.fr

04 91 55 49 57 / 04 91 55 15 83 / 04 91 55 49 46

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Mercredi de 9h à 11h30

Service chargé du suivi des troubles et allergies alimentaires

04 91 55 15 17 / 04 91 55 16 04

restauscolregime@marseille.fr

Service chargé du suivi des Accompagnements d'Enfants en situation de Handicap

04 91 55 92 44

suiviaeh@marseille.fr

Allô Mairie 3013

superminot.marseille.fr

SODEXO

sohappy.fr



DGS/Direction de la Communication Extérieure - Ville de Marseille © AdobeStock - Imprimerie municipale de Marseille - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

PRÉINSCRIPTION À LA CANTINE EN LIGNE POUR LA RENTRÉE 2022-2023



dès aujourd'hui
sur superminot.marseille.fr

PRÉINSCRIPTION À LA CANTINE

Rentrée scolaire 2022-2023

Pour la rentrée 2022-2023, la préinscription à la cantine se fait directement en ligne sur superminot.marseille.fr.

Cette préinscription doit être faite une fois par an, avant la rentrée scolaire, les inscriptions mensuelles continueront de se faire auprès de Sodexo, sur leur site internet ou sur l'application SoHappy ou via le formulaire papier remis chaque mois par la ou le responsable de restaurant scolaire de votre école.

Une préinscription en 3 étapes !

Dès aujourd'hui, si votre enfant est déjà préinscrit à l'école, procédez rapidement et simplement à sa préinscription à la cantine

1. Connectez-vous sur superminot.marseille.fr

Utilisez votre code Superminot et votre mot de passe pour vous connecter.

Si vous avez oublié votre code et/ou mot de passe, **ne créez pas un nouveau compte !** Envoyez simplement un mail à admin-superminot@marseille.fr, pour bénéficier d'une aide à la connexion.

2. Faites votre préinscription

Dans le menu en haut de la page, cliquez sur la catégorie "**Restauration**", puis sur le bouton "**S'inscrire à la cantine**".

La liste de vos enfants apparaît, cliquez sur le bouton "**Faire une demande d'inscription**".

Sur cette page, vous pourrez :

- **mettre à jour vos informations personnelles.**

N'oubliez pas de saisir votre numéro d'allocataire CAF si vous en possédez un, cela permettra le calcul de votre tarif pour la restauration scolaire

- **transmettre votre dernier avis d'imposition** (dans le cas où vous n'avez pas de numéro d'allocataire CAF)



3. Validation de votre dossier

Une fois votre préinscription en ligne terminée, vous recevez dans un délai d'environ 21 jours, une confirmation par mail de l'inscription de votre enfant.

Vous ne parvenez pas à vous inscrire ? plusieurs possibilités :

- **Votre enfant n'est pas encore préinscrit dans une école (condition préalable obligatoire pour l'inscription à la cantine).** Vous pouvez le pré-inscrire :

- sur superminot.marseille.fr

- dans un bureau municipal de proximité (contactez Allô Mairie au 3013 ou envoyez un mail contact-inscription@marseille.fr si besoin)

- ou auprès du service des Inscriptions Scolaires, 38 rue Fauchier 13002 Marseille

- **Votre enfant est préinscrit dans une école mais vous rencontrez des difficultés d'utilisation du site internet Superminot :**

- appelez Allô Mairie au 3013 pour être mis en relation avec le service de la Restauration Scolaire qui vous indiquera la marche à suivre

- procédez à la préinscription dans un Bureau municipal de proximité de 8h30 à 11h30 et de 12h45 à 16h30 ([liste disponible sur : marseille.fr/mairie/service-de-proximite/les-bureaux-municipaux-de-proximite](http://marseille.fr/mairie/service-de-proximite/les-bureaux-municipaux-de-proximite))

- effectuez la préinscription auprès du service de la Restauration Scolaire au 40 rue Fauchier 13002 Marseille - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30, mercredi de 9h à 11h30, restauration-scolaire@marseille.fr

- **Votre enfant a des allergies alimentaires et/ou doit bénéficier d'un menu particulier*** : contactez le service chargé du suivi des troubles et allergies alimentaires au 04 91 55 15 17 ou au 04 91 55 16 04, ou par mail : restauscolregime@marseille.fr

- **Votre enfant est en situation de handicap et doit disposer d'une prise en charge spécifique*** : contactez le service chargé du suivi des Accompagnants d'Enfants en Situation de Handicap au 04 91 55 92 44 ou par mail via suiviaeh@marseille.fr

*Plus d'informations sur marseille.fr/education/ecoles-primaires/restauration-scolaire